

ANARCHIE ET CINÉMA : HISTOIRES, THÉORIES ET PRATIQUES DES CINÉMAS LIBERTAIRES

Responsabilité scientifique : Nicole Brenez, Isabelle Marinone

INHA – Institut National d’Histoire de l’Art / Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Pierre-Joseph Proudhon fut l’un des premiers grands auteurs à formuler le principe d’une rupture avec l’art bourgeois dans son ouvrage *Du principe de l’art et de sa destination sociale*, publié en 1865. Rupture vue comme une alternance de l’intégration et de la désintégration, qui reste marquée principalement par la phase négative de ce déroulement, condition essentielle d’une renaissance ou d’un renouvellement. Rupture prise aussi dans son sens le plus large, à la fois dans son acception classique comme cassure, et dans son acception picturale comme mélange. Le traité de Proudhon propose de mettre les artistes hors du gouvernement, afin que l’œuvre ne devienne jamais une manifestation d’autorité, une entrave à la libre créativité de l’homme : l’art en effet ne peut se contenter de refléter les choses mais doit aider à leur transformation.

Dans le champ du cinéma, la pensée libertaire intervint très tôt et beaucoup plus massivement que les histoires jusqu’à présent ont bien voulu nous l’enseigner. En 1914, Miguel Almereyda, le père de Jean Vigo, écrivit :

Le malheur, c’est que la plupart des entreprises cinématographiques sont entre les mains des capitalistes qui le font servir à leurs fins et le transforment en instrument de défense et d’abrutissement. Mais pourquoi ne pas en attendre mieux ? Déjà d’excellentes tentatives de Cinémas du Peuple ont abouti ou sont en passe d’aboutir. Songez à ce que de pareils cinémas peuvent faire entrer dans les consciences et quelles transformations elles peuvent apporter dans les mentalités. Arme à double tranchant, le cinéma – comme la langue d’Esopé – peut-être bon ou mauvais. C’est à nous de la prendre et de l’utiliser au service du progrès, de la justice et de la beauté¹.

Le programme de recherche *Anarchie et cinéma : histoires, théories et pratiques des cinémas libertaires* pose les questions méthodologiques préalables à l’établissement d’une histoire et d’un corpus cinématographique se réclamant de l’anarchie. Il s’agit d’ouvrir les champs multiples du film à travers le prisme de la pensée libertaire, observant et interrogeant les pratiques de réalisateurs engagés ; les formes spécifiques nées de films revendiquant une action concrète ; les puissances de déplacement, de destruction et de proposition théorique générées par l’esprit libertaire.

Quatre axes sont plus particulièrement proposés à la réflexion :

- Méthodes et historiographie : cinéma dominant, histoires officielles et histoires du cinéma libertaire.
- Anarchie : propositions esthétiques et puissances théoriques.
- Pensée symbolique, cinéma et action.
- Etudes monographiques : Emile Cohl, Jean Vigo, Hélène Châtelain, Jean-Pierre Lajournade, Jean-Pierre Bouyxou, Jean-Pierre Bastid, Etienne O’Leary, Pierre Clémenti, Philippe Garrel,

NICOLE BRENEZ, ISABELLE MARINONE

Aldo Tambellini, Roland Lethem, Armand Guerra et le Cinéma du Peuple, Adrien Porchet, Sergio Citti, Lionel Soukaz, Peter Watkins, Armand Gatti, Stéphane Gatti, Joachim Gatti, Deborah Twiss, Gianni Toti, Alberto Grifi, Emile de Antonio, Yves-Marie Mahé, Pierre Merejkowski, Sergio Sollima, Bernard Baissat, Jean-Michel Carré, Jean Rollin, Richard Prost, Pierre Carles, Collectifs de tous les pays (liste ouverte)...

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Institut National d’Histoire de l’Art
HICSA – CERHEC – École doctorale 441
Galerie Vivienne
2, rue Vivienne
75002 Paris

1 Miguel Almercyda, « Le Cinéma », dans *Le Bonnet rouge*, 5 avril 1914, p. 2.